

# LA MISSION

DE

## TALLEYRAND A LONDRES

— 1791-1792 —

Le 30 septembre 1791, l'Assemblée constituante terminait ses séances; elle cédait la place à l'Assemblée législative. Talleyrand, qui avait déjà cessé d'être évêque, cessait à présent d'être député<sup>1</sup>. Qu'allait-il devenir? Certainement ses trente-sept ans ne pouvaient pas rester inactifs. Il s'était mêlé à trop de choses depuis deux ans et demi pour rentrer tout à coup dans le silence et l'obscurité d'une existence privée.

Dans ses *Mémoires*, Talleyrand explique par des formules générales la conduite qu'il tint après l'Assemblée constituante. « Je me mis, dit-il, à la disposition des événements, et, pourvu que je restasse Français, tout me convenait. La Révolution promettait de nouvelles destinées à la nation; je la suivis dans sa marche et j'en courus les chances. » Plus tard, parvenu à sa quatre-vingt-deuxième année, il faisait une déclaration analogue : « Ma position me prescrivait de chercher ma route. Je la cherchai seul, car je ne voulais faire dépendre mon avenir d'aucun parti. Il n'y en avait aucun qui répondît à ma manière de voir. Je réfléchis longtemps et je m'arrêtai à l'idée de servir la France, comme France, dans quelque situation qu'elle fût; dans toutes, il y avait quelque bien à faire. »

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 septembre 1927.

Une mission à Londres fut la première étape de cette carrière qui s'abandonnait aux événements.

Depuis plusieurs mois, le bruit se répandait d'une guerre prochaine. Les partisans de l'ancienne monarchie la redoutaient en général; les autres, plus nombreux, la souhaitaient: ils y voyaient le moyen à peu près sûr de débarrasser la France des derniers vestiges d'autorité royale que les constituants avaient laissé subsister. Talleyrand a bien raison de dire: « La royauté, telle qu'elle était sortie de l'Assemblée constituante, n'était plus qu'une ombre, et une ombre qui allait chaque jour s'effaçant. » La tribune de la Législative avait entendu les appels passionnés de Brissot: « La guerre est actuellement un bienfait national, et la seule calamité à redouter, c'est de ne pas avoir la guerre. » Le ministère feuillant, dans lequel Valdec de Lessart dirigeait les Affaires étrangères et Narbonne la Guerre, avait subi cette pression belliqueuse. Dans la pensée de Narbonne, qui était le personnage le plus entreprenant du Cabinet, il s'agissait moins d'une guerre que d'une démonstration militaire contre l'électeur de Trèves; le prétexte était fourni par les rassemblements des émigrés, que l'Électeur tolérait aux portes mêmes de la France. Le succès ne paraissait pas douteux. On escomptait à l'avance la bienveillance de la Prusse, ce qui aurait pour résultat de rendre à peu près inefficace l'action de l'Autriche. A cet effet, Ségur venait de recevoir, à la fin de décembre, une mission auprès de la cour de Berlin. Si la France pouvait, d'autre part, s'assurer la neutralité de l'Angleterre, la partie était comme gagnée à l'avance.

Qui pouvait-on charger de cette campagne à Londres? Il fallait évidemment un Français qui n'eût pas sur les relations franco-anglaises les idées qui avaient régné à l'époque de la guerre de Sept Ans ou à l'époque de la guerre d'Amérique. Mirabeau avait été l'un des premiers à prôner un rapprochement entre la France et l'Angleterre. Dès 1786, dans une lettre à Biron, il parlait « d'asseoir sur l'éternelle et inébranlable base de l'intérêt commun l'alliance de deux pays qui doivent et peuvent commander la paix au monde, ou qui ne cesseront jamais de l'ensanglanter en se déchirant. » Devant l'Assemblée constituante, le 28 janvier 1791, il avait déclaré

que « jeter dès à présent les grandes bases d'une éternelle fraternité » entre l'Angleterre et la France, « serait un acte profond d'une politique vertueuse et rare. » Si l'on pensait à une démarche à faire auprès du gouvernement anglais, on devait la confier à l'ami de Mirabeau qui lui avait succédé à la présidence du Comité diplomatique et que l'on regardait comme son exécuteur testamentaire. La Constitution de 1791 faisait défense aux anciens membres de l'Assemblée nationale de recevoir avant deux ans aucune situation officielle; mais une mission à Londres, dans le genre de celle que Talleyrand allait y remplir, avait, pour ainsi dire, un caractère privé.

Dans une lettre à son ami Biron, du 5 janvier 1792, Talleyrand a raconté comment le ministre Lessart l'avait amené à accepter la chose.

« Après huit jours de pourparlers, on est revenu à moi, et l'on m'a dit : « Pourquoi n'iriez-vous pas en Angleterre? » — Parce que je ne suis pas à cela, à une énorme distance, » aussi bon que M. de Biron, qu'il faut nommer. » Après mille choses dont je vous épargne l'ennui, M. de Lessart m'a proposé catégoriquement d'aller en Angleterre, et m'a dit : « C'est précisément parce qu'il est extraordinaire que vous » alliez en Angleterre que vous y êtes bon; on jugera à Vienne » et à Berlin que nous avons véritablement l'intention de faire » quelque chose. » Je lui ai dit que je lui répondrais aujourd'hui, et ma réponse sera que j'accepte. »

Bien des années après, Talleyrand écrivait qu'il s'était résigné à cette mission comme à un pis-aller. « Je désirais m'éloigner pour quelque temps; j'étais fatigué, dégoûté, et, quoique je susse bien que cette mission avait peu de chances de succès, j'acceptai. »

La mission pouvait se heurter à l'hostilité personnelle de George III. La guerre d'Amérique, où la France avait obligé l'Angleterre à compter avec elle, n'avait que quelques années de date; c'était pour le roi d'Angleterre un souvenir très déplaisant; d'autre part, la France de la Révolution lui donnait l'impression d'une société en démence. Mais, si George III régnait, c'était William Pitt qui gouvernait; et le Premier, d'accord avec lord Grenville, qui dirigeait les

Affaires étrangères, ne voulait pas la guerre. La réforme financière, la question d'Irlande, la guerre avec Tipou-Sahib fournissaient au Cabinet anglais d'amples sujets de préoccupation. Aussi l'agitation belliqueuse qui s'était emparée en France de l'opinion publique, le laissait-elle à peu près indifférent.

Le 14 janvier 1792, les administrateurs composant le directoire du département de Paris donnaient à leur collègue M. de Talleyrand-Périgord la permission de quitter momentanément son poste. Il partit aussitôt; après un arrêt de quelques jours à Douvres, il arriva à Londres le 24 janvier; il descendit à Golden Square. Il n'était pas seul; son ami Biron l'accompagnait, il était chargé d'acheter quatre mille chevaux pour le compte de l'armée française. Le voyage faillit mal tourner pour Biron; sur la plainte d'un marchand de chevaux, il fut arrêté à Londres pour dettes et mis en prison; l'on eut grand peine à le faire relâcher. Cette « détestable aventure » produisit le plus mauvais effet.

Talleyrand devait revenir dans la capitale de l'Angleterre trente-huit ans plus tard, avec le prestige qui s'attachait à son titre d'ancien ministre de Napoléon et de Louis XVIII et au rôle qu'il allait jouer comme le représentant officiel d'une dynastie nouvelle. En 1792, il avait débuté dans des conditions qui ne faisaient rien pressentir de la célébrité de sa carrière. La lettre, en date du 12 janvier 1792, par laquelle Lessart l'accréditait ou plutôt l'introduisait auprès de lord Grenville avait le caractère d'une lettre privée; elle était ainsi conçue :

« Cette lettre sera remise à Votre Excellence par M. de Talleyrand-Périgord, ancien évêque d'Autun, qui se rend en Angleterre pour différents objets qui l'intéressent personnellement. Je ne doute pas, Monsieur, que M. de Talleyrand ne vous soit connu par sa réputation d'esprit, par ses talents distingués, ainsi que par le rôle distingué qu'il a joué dans notre Assemblée constituante dont il était membre. Je serai personnellement très reconnaissant pour l'accueil que Votre Excellence voudra bien lui faire; vous l'en jugerez sûrement digne par ses qualités personnelles.

» M. de Talleyrand, en sa qualité de membre de l'Assemblée constituante, n'est susceptible d'aucun caractère diplomatique. Mais comme il a été à portée d'étudier nos rapports politiques, surtout ceux que nous avons avec l'Angleterre, je désire que Votre Excellence veuille bien s'en entretenir avec lui, et je suis assuré d'avance qu'il la convaincra de notre désir de maintenir et de fortifier la bonne intelligence qui subsiste entre les deux royaumes. »

Avant même que Talleyrand fût arrivé à Londres, les journaux anglais avaient annoncé qu'il avait vu M. Pitt et qu'il n'en avait rien obtenu; c'était frapper à l'avance de discrédit la mission de l'ancien évêque. Les choses se passèrent à peu près comme les journaux l'avaient annoncé. Talleyrand fut présenté à Pitt le 28 janvier par un secrétaire de l'ambassade de France, Hirsinger. Cette audience, la seule qu'il eut avec le Premier anglais, se passa toute en politesses. Pitt fit observer à son visiteur qu'il n'avait point de caractère officiel; il était prêt d'ailleurs à s'entretenir avec lui de ce qui concernait la France; il rappela son ancien séjour à Reims, où il avait rencontré l'abbé de Périgord. La conversation prit fin sans être allée au delà de quelques formules de courtoisie.

Avec lord Grenville, l'ancien évêque eut plusieurs entretiens, un en particulier, le 15 février, qui fut « fort long, fort substantiel. » Il s'était efforcé de lui faire connaître la situation exacte de la France, à propos de laquelle les papiers révolutionnaires dont Londres était inondé débitaient tant d'erreurs et de calomnies. On ne devait pas s'étonner si une révolution aussi extraordinaire, qui avait commencé il y avait moins de trois ans, avait laissé après elle quelque germe d'agitation; il fallait voir que la France possédait une Constitution nouvelle, édictée par la volonté nationale, acceptée par le roi, et que l'esprit de liberté s'y était « naturalisé » pour toujours. « Depuis longtemps, avait-il dit à Grenville, tout ce qui pense sainement en France désire un rapprochement avec l'Angleterre; on le croit raisonnable, naturel et en définitive avantageux aux deux puissances. Notre gouvernement a désiré que je vinsse ici... Il sait que dans tous les temps j'ai soutenu que l'Angleterre était notre

alliée naturelle. » Le sentiment de Talleyrand était qu'il s'établît entre les deux nations une garantie réciproque de toutes leurs possessions coloniales et européennes; par ce dernier mot, il entendait rassurer le ministère anglais au sujet de l'Irlande, dont la situation était alors assez menaçante.

Talleyrand avait foi dans l'objet de sa mission. « Croyez bien, écrivait-il à Lessart, qu'un rapprochement avec l'Angleterre n'est pas une chimère... Deux nations voisines, dont l'une fonde sa prospérité principalement sur le commerce et l'autre sur l'agriculture, sont appelées par la nature éternelle des choses à bien s'entendre, à s'enrichir l'une par l'autre. » Cependant, il y avait bien des préventions à Londres, sinon contre la mission, du moins contre celui qui la représentait. On le tenait pour « un homme bien déplaisant, au caractère vilainement trompeur, qui manquait vraiment de droiture dans son naturel et dans son cœur. » Quand Talleyrand avait été présenté à la Cour (1<sup>er</sup> février), l'accueil de George III avait été d'une froideur extrême; pour la Reine, elle l'avait reçu moins que bien : on disait qu'elle lui avait tourné le dos avec un mépris affecté. Il n'était pas desservi seulement par sa réputation d'immoralité; il l'était encore par la réserve un peu hautaine dont il s'entourait dans ses conversations d'affaires. Étienne Dumont, qui l'avait connu dans la société de Mirabeau et qui le retrouvait à Londres, rapporte que ses manières extérieures trouvaient peu de succès dans la société de Londres. « Son premier abord, dit-il, en général était très froid; il parlait très peu, il écoutait avec une grande attention... Il se tenait à distance et ne s'exposait point. Les Anglais, qui n'ont que des préventions générales sur le caractère des Français, ne trouvaient en lui ni la vivacité, ni la familiarité, ni l'indiscrétion, ni la gaieté nationales. Une manière sentencieuse, une politesse froide, un air d'examen, voilà ce qui formait une défense autour de lui dans son rôle diplomatique. »

Grenville fit savoir à Talleyrand, le 1<sup>er</sup> mars, que les dispositions de l'Angleterre pour la France étaient bonnes, qu'elle désirait sincèrement la fin de ses troubles, mais que le Cabinet anglais avait été d'avis de ne point faire de réponse

aux diverses ouvertures qui lui avaient été présentées. Étienne Dumont rapporte qu'il tenait Talleyrand pour « un homme profond et dangereux. »

Malgré cette fin de non-recevoir, Talleyrand ne désespérait pas de réussir tôt ou tard dans sa mission d'un rapprochement franco-anglais. Il terminait une longue dépêche à Lessart, le 2 mars 1792, par ces mots : « Je persiste à penser ou plutôt je suis plus sûr que jamais que c'est ici, et ici seulement, qu'est notre bon terrain, mais cette terre produit lentement. Ambitieusement et inconstitutionnellement parlant, je vous atteste que je ne voudrais pour mon compte qu'un titre et du temps devant moi pour fonder et établir ici les rapports les plus utiles pour la France. » Il avait commencé à rencontrer des membres éminents de l'opposition libérale, comme Fox, Sheridan et surtout lord Lansdowne, qu'il devait fréquenter d'une manière régulière lors du séjour prolongé qu'il allait faire bientôt en Angleterre; c'est à propos de ces relations politiques qu'il dira un jour à Lamartine : « En 1792, j'ai tenté ici (à Londres) de réconcilier Mirabeau et Pitt et de former entre l'Angleterre libérale et la France révolutionnaire une alliance qui aurait tenu la tige de la balance du monde. »

Talleyrand était de retour à Paris le 10 mars. Il avait pris le parti d'aller conférer avec les membres du gouvernement, au moment même où Lessart l'invitait à venir passer quelques jours à Paris; mais sa rentrée à Paris coïncida avec un changement de ministère. Son ami Narbonne avait été congédié du ministère de la Guerre, Lessart avait été décrété d'accusation par l'Assemblée législative. L'influence des Girondins faisait donner à Dumouriez le ministère des Affaires étrangères et à Roland le ministère de l'Intérieur.

Le nouveau gouvernement ne tenait pas moins à la neutralité bienveillante de l'Angleterre, à présent qu'on avait le sentiment que la guerre n'était plus qu'une question de jours. Le 20 avril, sur la proposition de Louis XVI, elle fut déclarée par l'Assemblée législative au roi de Bohême et de Hongrie. Le même jour, des instructions détaillées étaient remises à Chauvelin et à Talleyrand; ils devaient s'attacher

à faire comprendre au ministère britannique que le moment était « vraiment décisif pour consolider cette union que les hommes sages des deux pays ont depuis si longtemps désirée. »

C'était Talleyrand qui, dans sa dépêche du 17 février, avait demandé qu'on désignât comme ministre plénipotentiaire, puisqu'il ne pouvait lui-même porter ce titre, un homme qui fût dans les mêmes idées que lui, mais « assez jeune pour ne pas être fâché de les devoir à un autre. » Il avait indiqué M. Chauvelin, qui avait alors vingt-six ans; il le jugeait ainsi : « Il a de l'esprit à grande dose, une manière franche et prononcée dans la révolution; je ne crois pas que vous puissiez trouver mieux. » Dumouriez s'était conformé au désir de Talleyrand, il avait donné à Chauvelin la qualité de ministre plénipotentiaire. Il lui avait adjoint, à titre de conseillers, Duroveray, ancien ami de Mirabeau, Garat, qui avait été membre de la Constituante, et Reinhard, secrétaire de légation, que le *Morning-Chronicle* appelait le grand-vicaire de M. de Talleyrand. En fait, Chauvelin n'était qu'un prête-nom; si Talleyrand n'était pas nommé en titre, c'était sa mission qui allait se continuer, bien qu'il n'en fût pas le chef apparent.

Avant de repartir, Talleyrand avait obtenu de faire écrire par Louis XVI une lettre personnelle à George III. Le roi des Français s'exprimait ainsi : « Des rapports nouveaux doivent s'établir entre nos deux pays. Il me semble que je vois tous les jours s'effacer les restes de cette rivalité qui nous a fait tant de mal... Je la regarde (l'alliance de deux monarchies) comme nécessaire à la stabilité de la constitution respective de nos deux États et au maintien de leur tranquillité intérieure, et j'ajouterai que, réunis, nous devons commander la paix à l'Europe. » Ces derniers mots étaient les expressions mêmes dont Mirabeau s'était servi en 1786; Talleyrand les avait reprises pour les replacer sous la plume du roi.

Chauvelin quitta Paris le 23 avril pour se rendre à son poste. Talleyrand le suivit quelques jours plus tard; il arriva à Londres le 29 avril, en compagnie de Duroveray. Il était porteur lui-même de la lettre de Louis XVI. Par suite d'une indiscretion fâcheuse, due peut-être aux bureaux ministériels,



plusieurs journaux français firent paraître ce document de caractère confidentiel.

Depuis son retour à Londres, la situation diplomatique du « Père Gambille », comme Dumouriez appelait Talleyrand à cause de son infirmité, était loin d'être aisée. La divulgation fort inopportune de la lettre de Louis XVI, l'entrée des Français dans les Pays-Bas belges, leurs échecs militaires, les désordres à l'intérieur de la France : autant de raisons qui ne permettaient guère à la mission française d'asseoir sa situation. Dans une longue dépêche, en date du 23 mai, Talleyrand n'hésitait pas à faire entendre à Dumouriez, par l'intermédiaire de Chauvelin, de judicieuses observations : « La France a besoin d'être sévère envers des coupables qui la déshonorent ; elle a besoin d'avoir plus que jamais un gouvernement ferme et actif pour conserver le langage et l'attitude d'une puissance. Nous en avons besoin aussi pour continuer de la représenter avec courage. Depuis l'arrivée de ces nouvelles, notre poste a été pénible. »

Cependant Talleyrand avait réussi à obtenir du Cabinet anglais la déclaration du 25 mai 1792, par laquelle le gouvernement de George III faisait savoir que, dans les hostilités qui venaient d'éclater entre le roi Très Chrétien et le roi de Hongrie, il ne sortirait pas de la neutralité. Lors de son premier séjour, Talleyrand avait songé un moment à obtenir l'alliance même du gouvernement de George III. A cet effet, il avait parlé, dans sa dépêche du 27 février, de la cession possible de l'île de Tabago, à condition toutefois d'obtenir un emprunt de trois à quatre millions de livres sterling ; pour la cession de « quelques-unes de nos possessions orientales, » c'est-à-dire des îles de France et de Bourbon, il en repoussait complètement l'idée. A défaut d'une alliance, que les circonstances générales rendaient bien difficile, la déclaration du 25 mai était une victoire non équivoque de la mission française. Aussi la nouvelle en fut-elle reçue avec une vive satisfaction par le ministère et par l'Assemblée nationale. Le 2 juin, Dumouriez adressait de chaleureuses félicitations à Chauvelin. « Je n'attendais pas moins, lui disait-il, de votre patriotisme et de vos lumières. Je vous en

témoigne personnellement toute ma reconnaissance, ainsi qu'à vos chers coopérateurs. » Nul n'ignorait que tout le mérite de cet avantage diplomatique revenait à Talleyrand en personne. Londres venait de voir son premier succès de négociateur; un jour, à quarante ans de distance, Londres encore devait voir le dernier.

La journée du 20 juin allait bientôt réduire Talleyrand et ses compagnons à ne plus être que les mandataires d'un roi sans autorité, menacé dans son propre palais et bafoué par la populace. Un jour que Talleyrand s'était rendu au Ranelagh, Étienne Dumont, qui l'accompagnait, fut témoin de cette scène : « A notre arrivée, nous entendîmes un murmure de voix disant : Voici l'ambassade française. Des regards curieux, mais non amis, furent de suite dirigés vers notre bataillon, car nous étions huit ou dix, et nous acquîmes bientôt la certitude que nous ne manquerions pas de place pour notre promenade; car chacun à notre approche se retirait à droite et à gauche, comme si l'on craignait que l'air même que nous respirions ne fût contagieux. » Le groupe des Français ne tarda pas à se retirer; Talleyrand avait toujours son calme imperturbable; pour le jeune Chauvelin, il était tout déconcerté.

Le nouveau ministre des Affaires étrangères, Chambonas, désira s'entretenir de vive voix avec Talleyrand sur les relations de la mission française et du gouvernement britannique. Il se rendit à son appel et quitta Londres le 5 juillet. Son second séjour dans la capitale de l'Angleterre avait duré un peu plus de deux mois.

Dans ses *Mémoires*, le Prince donne pour raison de son retour en France une lettre du duc de La Rochefoucauld, président du département de Paris, qui lui faisait part de la situation troublée de la capitale. Il voulut, dit-il, « partager les nobles et utiles dangers » de ceux dont il avait l'honneur d'être le collègue. Il allait perdre bientôt cette qualité. Le directoire du département, par un arrêté du 6 juillet, avait suspendu Pétion, alors maire de Paris, pour son attitude dans la journée du 20 juin. A la fête de la Fédération, la Reine, apercevant Talleyrand et ses collègues du balcon où elle était avec le Roi, leur donna quelques signes d'approbation; ce fut l'occasion

pour la populace de les poursuivre de menaces et d'injures. Quelques jours plus tard, l'Assemblée nationale levait la suspension qui avait frappé le maire de Paris. Alors, en guise de protestation et comme tous ses collègues, Talleyrand donna, le 28 juillet, sa démission d'administrateur du département.

On peut suivre la vie de l'ancien constituant dans ces jours d'orage qui précédèrent l'explosion du 10 août. Le 6 août il dînait chez Gouverneur Morris avec son ami Beaumetz, madame de Flahaut et le mari de celle-ci. De quoi pouvaient parler les convives, sinon du manifeste de Brunswick, de la déchéance du roi demandée par les sections, des conflits sanglants entre les royalistes et les fédérés de Marseille qui venaient d'arriver à Paris? Talleyrand connaissait le projet de Rœderer et d'autres constitutionnels de faire sortir le roi de Paris pour le conduire à Rouen. Le 8 août il siégeait au Palais de Justice en qualité de juré, quand un billet de Rœderer le prévint qu'on ne pouvait plus répondre de la sûreté du Château. « On le saura, » fut toute sa réponse.

Quarante-huit heures plus tard, c'était le « crime du 10 août. » Un biographe ou plutôt un pamphlétaire affirme que Talleyrand suivit la famille royale, aux côtés de Rœderer, dans le trajet entre les Tuileries et la salle du Manège, et qu'il fit passer au président Hérault de Séchelles ces mots écrits de sa main : « Envoyez-les à la tour du Temple. » Cette double affirmation ne mérite aucune créance.

Talleyrand racontait plus tard à Moreau de Saint-Méry qu'il avait pu conduire hors de France après le 10 août ses amis Narbonne et Beaumetz, en les menant en cabriolet; mais il dut faire de singuliers retours sur l'optimisme avec lequel il avait salué l'aurore de la Révolution. Une note de lui porte ces mots : « Le 10 août a dû nécessairement changer notre position; il a peut-être sauvé l'indépendance et la liberté françaises; il a du moins écarté et puni des traîtres, mais il nous a paralysés. Dès ce moment, il n'est plus possible de répondre des événements, il faut agir sur des bases nouvelles. » Il a dit, dans ses *Mémoires*, qu'on ne pouvait certes pas penser alors à restaurer en France la royauté, mais qu'on pouvait penser à sauver Louis XVI et les membres de sa famille. Il

fallait le tenter. Pour cela, il fallait faire reconnaître de l'Europe le nouvel état de choses établi en France; par là, on évitait la guerre générale, qui ne pouvait que faire le jeu du parti démagogique. Le Conseil exécutif provisoire, c'est-à-dire le gouvernement du 10 août, avait donc le devoir de manifester ses intentions pacifiques aux États avec lesquels la France était en bons rapports, notamment à l'Angleterre. Quand Talleyrand rédigea, le 18 août, pour le Conseil exécutif provisoire, un mémoire justificatif des événements du 10 août, avait-il alors cette arrière-pensée de sauver le roi? Il ne semble avoir été préoccupé que d'une chose, tout excuser ou plutôt tout justifier.

Ce mémoire, du 18 août 1792, dont la minute a été écrite de sa main, débute ainsi :

« Le Conseil exécutif provisoire, à qui la plus impérieuse des nécessités, celle du salut public, vient de donner naissance au milieu des événements terribles du 10 août, croit devoir à toutes les puissances et particulièrement à celles qui, comme l'Angleterre, se sont maintenues à l'égard de la France dans les bornes d'une stricte neutralité, l'exposé le plus sincère des faits qui viennent de se passer, des fortes raisons qui les ont déterminés et des sentiments inaltérables qui animent la nation française. »

Les événements sont présentés de manière à en faire peser sur Louis XVI la responsabilité entière. « La constitution nouvelle dans laquelle le roi occupait une si belle place, était insensiblement minée par lui... Un or corrupteur était versé par lui avec la plus scandaleuse profusion pour essayer d'éteindre ou d'affaiblir le patriotisme ardent dont il était importuné... Toutes les remontrances qu'on lui adressait à cet égard, loin de le ramener à son devoir, inséparable de ses intérêts, ne faisaient que l'aigrir davantage et lui rendre chaque jour plus odieuse la cause populaire... Le peuple de Paris... réuni aux braves fédérés de tout le royaume, s'est porté en armes au château du roi... L'Assemblée... s'est vue dans la pressante nécessité de se saisir de tous les pouvoirs, et, prenant conseil de la force des circonstances et de cette opinion publique dont la voix formidable renversait tout devant elle, a dû, tant pour le salut public que pour la sûreté même

du roi, le suspendre de ses fonctions... Il n'y a plus désormais qu'un seul parti en France. »

Il était difficile de prêter aux vainqueurs un autre langage; c'est de la même manière que Danton, dans sa circulaire du 19 août aux tribunaux, présente les événements : « Un vaste complot vient d'éclater dans le château des Tuileries et d'avorter au moment même de son éruption, étouffé par le courage des fédérés des quatre-vingt-trois départements et des quarante-huit sections de la capitale. » Cette façon d'arranger les faits se comprend sous la plume du « ministre de la Révolution; » elle a lieu de surprendre sous la plume de l'ancien évêque. Quand madame de Staël poussera Talleyrand au ministère, elle sera en droit d'invoquer devant Barras cet argument : « N'est-ce pas Talleyrand qui a rédigé l'adresse aux puissances étrangères sur les événements du 10 août, pour montrer le droit de la nation et la légitimité de la République dans le renversement du trône et la résolution prise à l'égard de Louis XVI? » On ne pouvait demander à un Talleyrand-Périgord de donner aux idées révolutionnaires un gage plus éclatant.

Le mémoire du 18 août se termine par ces mots :

« C'est dans ces circonstances que le gouvernement provisoire de France, créé par l'Assemblée des représentants du peuple, vient présenter au gouvernement anglais l'expression la plus franche de son amitié, de sa confiance et de sa profonde estime pour le peuple qui, le premier dans l'Europe, a su conquérir et conserver son indépendance. Il attend de la nation anglaise le retour de ces mêmes sentiments...; il l'invite à se rappeler que, lorsque le peuple anglais, dans des circonstances plus orageuses et par un événement plus terrible encore, se ressaisit de sa souveraineté, les puissances de l'Europe et la France en particulier ne balancèrent pas à reconnaître le nouveau gouvernement qu'il venait de se donner. »

Dans la seconde quinzaine du mois d'août, Talleyrand avait adressé une note au Conseil exécutif. Il demandait à « être renvoyé en Angleterre pour y continuer sa mission, parce que les principes qu'il y a professés et dont la preuve

sans réplique est dans sa correspondance, ainsi que la conduite qu'il y a tenue, sont parfaitement d'accord avec ce qu'il est essentiel de faire et de dire dans ce moment à Londres. Il avait donc lieu d'espérer qu'il y servirait utilement la Révolution française ». Ce ne fut point l'avis du Conseil. Alors il demanda un passeport pour retourner à Londres, « non comme chargé d'aucune fonction publique, mais comme l'ayant été. » Il était venu à Paris avec un congé du ministre; des affaires qu'il avait laissées en suspens réclamaient sa présence à Londres, au moins pour quelques jours. « Il espère, ajoutait-il, que le Conseil exécutif provisoire, qui, bien certainement, n'a qu'à se louer de ce qu'il a fait en Angleterre, voudra bien lui en faciliter les moyens. Un refus sur une telle demande lui semblerait un genre de surveillance qu'il n'a point méritée. »

Après le 10 août, Talleyrand était entré en relations avec Danton. Le nouveau ministre de la Justice était incontestablement, sans qu'il eût un titre particulier, le chef du gouvernement révolutionnaire qui était sorti de la crise des Tuileries; le court séjour qu'il avait fait en Angleterre l'année précédente fournit peut-être à Talleyrand la facilité de l'entretenir des questions d'outre-Manche. C'était de ce ministre qu'il attendait son passeport. Il se rendit à cet effet au ministère de la Justice, place Vendôme, le 31 août, à onze heures du soir. Barère, qui venait aussi voir le ministre, attendit avec lui dans le salon qui précédait la bibliothèque. « Je trouvai dans ce salon, dit-il, M. l'évêque Talleyrand, en culotte de peau, avec des bottes, un chapeau rond, un petit frac et une petite queue. J'avais été fort lié avec lui pendant les trois années de l'Assemblée constituante. Il m'aborda avec amitié; je lui parus étonné de le voir à cette heure-là chez le ministre de la Justice. « C'est, me dit-il, que je vais partir pour » Londres, ce matin, avec une mission du pouvoir exécutif; je viens chercher mes passeports, que Danton doit me » rapporter du Conseil exécutif, qui tient séance chez le ministre » Servan. » Danton finit par arriver à une heure et demie du matin; il eut tout de suite un entretien d'un quart d'heure avec Talleyrand.

Le lendemain 2 septembre, les massacres commençaient

dans les prisons. Talleyrand passa à Paris ces journées tragiques où l'on apprit tour à tour les capitulations de Longwy et de Verdun, où l'Abbaye, les Carmes, la Force furent le théâtre de tant de scènes d'horreur; pour lui, il était persuadé que les ministres allaient quitter Paris en enlevant le roi et qu'ils se proposaient de détruire la ville avant leur départ. Son passeport lui fut délivré le 7 septembre; il était signé par les six ministres, Roland, Clavière, Servan, Danton, Monge, Lebrun; il portait cette mention : « Laissez passer, etc., Maurice Talleyrand, allant à Londres par nos ordres. » Talleyrand racontait en 1830 à lord Holland que Danton, en lui remettant cette pièce, s'était montré « obligeant et même amical. » Il disait encore que, de ce fait, il devait la vie à Danton. En effet, s'il était resté à Paris, il est bien probable qu'il eût été traduit tôt ou tard devant le tribunal révolutionnaire.

Il n'y avait plus qu'à partir. Talleyrand quitta Paris le 10 septembre; il fut près de huit jours en route. De Londres, le 18 septembre, il écrivait à son ami Sainte-Foy : « Après toutes les difficultés du monde, je suis enfin arrivé à Londres. J'ai trouvé sur mon chemin des milliers de prêtres, qui vont ou à Ostende ou à Londres ou en Irlande. On leur donne ici beaucoup d'argent; la souscription ouverte pour eux ici monte à environ douze mille livres sterling. Cela vous montre combien les dispositions du ministère, qui était à la tête de cette souscription, nous sont peu favorables... Quand on est Français, on ne peut pas supporter l'idée que des Prussiens viennent faire la loi à notre pays... L'aristocratie anglaise et française se démène de son mieux pour faire du mal à notre pauvre pays. M. Chauvelin ne communique plus avec le ministre... Noël (le nouvel agent de la France) est ici en bien mauvaise posture. Il n'a pas trop laissé échapper les occasions de faire des sottises; il n'a frappé qu'à de mauvaises portes. » Deux jours après cette lettre, le combat de Valmy avait arrêté la marche de Brunswick.

Les *Mémoires* de Talleyrand rapportent qu'il avait demandé au Conseil exécutif provisoire une mission temporaire pour Londres, de caractère scientifique : il se serait agi de pré-

parer, d'accord avec le gouvernement anglais, un système uniforme de poids et de mesures. C'était un projet dont il avait déjà entretenu l'Assemblée constituante et dans lequel il voyait un moyen d'établir un rapprochement politique entre la France et l'Angleterre. Rien ne permet de dire qu'il se soit occupé de cette question au mois de septembre 1792 et qu'elle ait servi de raison à son nouveau passage en Angleterre; le moment eût été singulièrement choisi pour ouvrir des négociations de cet ordre. Les *Mémoires* sont plus véridiques quand ils disent : « Mon véritable but était de sortir de France, où il me paraissait inutile et même dangereux pour moi de rester, mais d'où je ne voulais sortir qu'avec un passeport régulier, de manière à ne pas m'en fermer les portes pour toujours. »

Dès le 23 septembre, Talleyrand informait de son arrivée à Londres le ministre des Affaires étrangères Lebrun. « Comme je n'étais, disait-il, chargé d'aucune mission, après en avoir exercé une, j'ai dû le dire en arrivant, et les papiers publics l'ont annoncé. » Il avait écrit à Grenville. « Je voulais lui apprendre que j'étais ici sans caractère ni mission, et en même temps je tenais à me conserver auprès de lui en bonne attitude pour pouvoir être utile à mon pays. » Les conversations qu'il avait recueillies de divers côtés lui donnaient lieu d'espérer que l'Angleterre continuerait à observer la neutralité.

Si Talleyrand n'avait plus de caractère officiel (Chauvelin était, en effet, depuis le 10 août le seul chargé d'affaires), il avait l'avantage précieux de se trouver à Londres; il était au-dessus de la mêlée et des passions qui pouvaient troubler à Paris la vue des hommes politiques. La capitale de l'Angleterre était pour lui comme un observatoire excellent, d'où il avait toute liberté de surveiller les événements et d'en tirer quelques règles de politique générale. Il fut ainsi amené à composer un écrit très important, intitulé *Mémoire sur les rapports actuels de la France avec les autres États de l'Europe*, et daté de « Londres, 25 novembre 1792, l'an 1<sup>er</sup> de la République. » Il le fit parvenir au département des Affaires étrangères; Danton en avait conservé le double dans ses papiers. Plus d'un passage de ce *Mémoire* mérite d'être cité.



« On sait bien maintenant à quoi se réduisent toutes les grandes idées de rang, de primatie, de prépondérance. On sait ce qu'il faut penser de tout cet échafaudage politique sous lequel la turbulence et la nullité des cabinets de l'Europe se sont débattues si longtemps, et avec tant d'appareil, aux dépens des intérêts des peuples. On a appris enfin que la véritable primatie, la seule utile et raisonnable, la seule qui convienne à des hommes libres et éclairés, est d'être maître chez soi, et de n'avoir jamais la ridicule prétention de l'être chez les autres. On a appris, et un peu tard sans doute, que, pour les États comme pour les individus, la richesse réelle consiste non à acquérir ou envahir les domaines d'autrui, mais à bien faire valoir les siens. On a appris que tous les agrandissements de territoire, toutes ces usurpations de la force et de l'adresse auxquelles de longs et illustres préjugés avaient attaché l'idée de rang, de primatie, de consistance politique, de supériorité dans l'ordre des puissances, ne sont que des jeux cruels de la déraison politique, que des faux calculs de pouvoir, dont l'effet réel est d'augmenter les frais et l'embarras de l'administration, et de diminuer le bonheur et la sûreté des gouvernés pour l'intérêt passager ou la vanité de ceux qui gouvernent.

» Le règne de l'illusion est donc fini pour la France. On ne séduira plus son âge mûr par toutes ces grandes considérations politiques, qui avaient, pendant si longtemps et d'une manière si déplorable, égaré et prolongé son enfance... »

L'auteur du *Mémoire* se demande si la France doit contracter des alliances; il conclut à cet égard : « Ce sera moins pour son propre intérêt que pour celui des États qu'elle aura rendus ou qu'elle voudra rendre libres; ce sera pour hâter le développement complet du grand système de l'émancipation des peuples. C'est là que doit se trouver le seul objet de sa politique actuelle, parce que c'est là que se trouve le vrai principe des intérêts généraux et immuables de l'espèce humaine.

» Ainsi, après avoir reconnu que le territoire de la République Française suffit à sa population et aux immenses combinaisons d'industrie que doit faire éclore le génie de la

liberté, après s'être bien persuadé que le territoire ne pourrait être étendu sans danger pour le bonheur des anciens comme pour celui des nouveaux citoyens de la France, on doit rejeter sans détour tous ces projets de réunion, d'incorporation étrangère, qui pourraient être proposés par un zèle de reconnaissance ou d'attachement plus ardent qu'éclairé... La France doit donc rester circonscrite dans ses propres limites; elle le doit à sa gloire, à sa justice, à sa raison, à son intérêt et à celui des peuples qui seront libres par elle... Ainsi, après avoir rendu la liberté aux Savoisiens, aux Belges, aux Liégeois, etc.; après avoir élevé les signes de la liberté sur les bords de l'Océan et sur ceux de la Méditerranée, la France formera entre elle et tous ces peuples des traités solennels de fraternité où les intérêts de la défense commune soient établis et déterminés d'une manière immuable, et où de nouvelles sources de commerce et d'industrie soient ouvertes avec libéralité aux besoins et à l'activité de l'espèce humaine. »

Une alliance politique avec la Grande-Bretagne dans les circonstances serait sans grande utilité et d'une négociation très délicate. « Les seuls rapports que la France puisse chercher en ce moment à entretenir et à étendre avec l'Angleterre, sont des rapports d'industrie et de commerce. » L'intérêt des deux gouvernements est l'indépendance des colonies espagnoles du Nouveau Monde. L'Angleterre avait à cet égard un programme. Talleyrand se disait prêt à fournir sur ce projet un mémoire détaillé. « Après une révolution, il faut ouvrir de nouvelles routes à l'industrie, il faut donner des débouchés à toutes les passions. Cette entreprise réunit tous les avantages. »

Il faut retenir chez Talleyrand cette préoccupation des intérêts économiques et des questions coloniales, que son voyage en Amérique allait encore développer. Quant aux idées de modération territoriale, quant au respect des droits d'autrui dont il était alors l'éloquent interprète, rien ne faisait prévoir dans cette disposition d'esprit la politique d'annexion à outrance à laquelle il donnera un jour les mains quand il sera ministre du Directoire ou de Napoléon. De Londres, à distance, alors qu'il n'avait pas de

situation officielle, il prêchait à ses amis de la Convention la sagesse, la raison, l'intérêt bien compris. A Paris, en pleine action, ministre des Relations extérieures, ce sera une manière toute différente de sentir et de juger; l'homme modéré n'échappera pas à la contagion de la fièvre des conquêtes : il suffit de penser aux félicitations enthousiastes qu'il adressera, cinq ans plus tard, au signataire de la paix de Campo-Formio.

G. LACOUR-GAYET,

*de l'Académie des Sciences morales et politiques.*